

Etude des nuisances lumineuses dans le quartier de la Défense - Mise à jour

Communiqué de presse

Paris, le 10 février 2014. Pour la 4^e édition de son étude consacrée aux nuisances lumineuses dans le quartier d'affaires de la Défense, le bureau d'étude B&L évolution constate une amélioration significative dans le comportement des entreprises : depuis l'été 2013, le gaspillage énergétique du aux nuisances lumineuses a diminué de 9% sur l'ensemble des 32 tours concernées par l'étude.

Après la tour Europlaza en 2013, ce sont les tours Manhattan et Ariane qui arrivent en tête du classement de cette 4^e étude, avec 17% de leur surface restant éclairée la nuit en moyenne.

Sur l'ensemble des tours étudiées, on constate que les bâtiments qui ont connu la plus forte diminution de leur éclairage font partie des tours considérées comme les plus éclairées à l'été 2013 :

- La tour **Franklin** a diminué de plus de 30% son éclairage
- La tour **Europlaza** a diminué de plus de 60% son éclairage
- La tour **Société Générale** a diminué de plus de 50% son éclairage
- La tour **Séquoia** (SFR) a diminué de plus de 50% son éclairage
- La tour **Areva** a diminué de plus de 60% son éclairage

On constate par contre une augmentation conséquente des nuisances lumineuses dans huit tours, notamment :

- La tour **Ariane** dont l'éclairage a augmenté de plus de 50%, et qui est allumée à plus de 17%
- La tour **Egée** dont l'éclairage a augmenté de plus de 80%
- La tour **CB21** dont l'éclairage a augmenté de plus de 130%

Les tours OPUS12, Descartes, Adria et Europe ainsi que la Grande Arche complètent cette liste.

Le gaspillage énergétique du aux nuisances lumineuses a diminué de 9% depuis la 3^e édition de l'étude menée par B&L évolution à l'été 2013, mais ce gaspillage représente encore l'équivalent de 6465 MWh sur une année.



A titre de comparaison, l'énergie gaspillée pour l'éclairage des tours de la Défense sur une année correspond à **l'équivalent de 295 000 ampoules allumées 4h par jour toute l'année.**

L'éclairage n'est pas la seule source de gaspillage énergétique dans les bureaux. Bureautiques, climatisation, chauffage sont également des postes très énergivores et sur lesquels des mesures simples peuvent être rapidement mises en place.

Une étude réalisée par le [Réseau d'Observation Statistique de l'Energie et des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France](#) montre que l'éclairage ne représente que **18% de la consommation énergétique directe des bureaux en Ile-de-France**.

L'arrêté relatif à l'éclairage des bâtiments non résidentiels est entré en vigueur le 1er Juillet 2013; celui-ci s'applique aux installations d'éclairage des bâtiments non résidentiels, recouvrant à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments et l'illumination des façades de bâtiments.

En particulier, il prévoit que les illuminations des façades des bâtiments soient éteintes au plus tard à 1h du matin et allumées au plus tôt à 7h. Pour les locaux à usages professionnels, l'arrêté prévoit que l'éclairage soit coupé au plus tard 1h après la fin de l'occupation des locaux et allumé au plus tôt une heure avant l'occupation.

Les mesures réalisées par B&L évolution ont été réalisées entre 1h et 3h du matin, une fourchette horaire dans laquelle les tours ne devraient plus être illuminées selon le cadre légal fixé par l'arrêté.

L'ensemble des données de l'étude sont consultables sur le [site internet de B&L évolution](#).

A propos de B&L évolution :

Bureau d'étude en Développement Durable, B&L évolution accompagne et conseille ses clients dans 3 domaines : la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'Energie et la Biodiversité.

Notre équipe propose d'associer expertise stratégique, managériale et technique dans les solutions qu'elle propose : nous vous accompagnons dans l'optimisation de votre démarche de développement durable en alliant innovation, différenciation et création de valeur pour votre entreprise.

Contact Presse

Charles-Adrien Louis

09 81 49 72 59 - presse@bl-evolution.com